



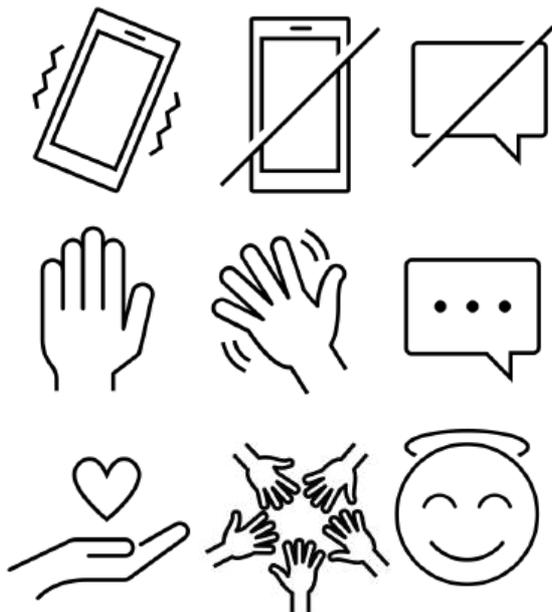
MARAIS ARCHIVES

CONSEIL DE QUARTIER



Réunion du 12 mai 2025

Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 12 mai 2025

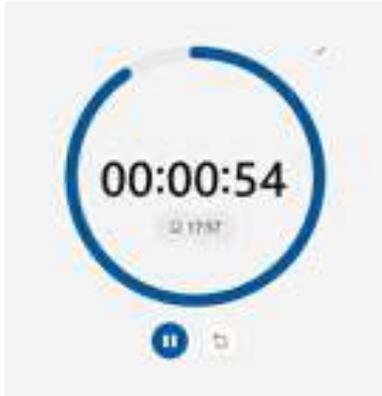


Soyez les BIENVENUS et MERCI de bien vouloir

- Signer l'engagement de comportement civique, si non-fait
- Émarger la feuille de présence
- Éteindre les téléphones portables
- Lever la main pour demander la parole

*S'il s'agit de votre première participation,
merci de vous présenter et d'ajouter votre
email et téléphone à la feuille de présence*

Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 12 mai 2025



NOUVEAU

Afin de pouvoir traiter tous les sujets soulevés par les conseillers, de mieux gérer **la durée des interventions spontanées** et donner la parole au plus grand nombre, nous avons mis en place un temps de parole, affiché par la fonctionnalité « Horloge » sur les ordinateurs de la Mairie.

Encore faut-il convenir d'un temps de parole maximal : 3 ou 5 minutes ? À voter ?!

Ordre du Jour du 12 mai 2025



1. **Accueil de notre référent.e de la Police Municipale pour le quartier du Marais, Mme Opportune ONIER**
2. **Réponses aux questions, par notre élu référent, Boris JAMET-FOURNIER**
 - a) Réponses aux questions du 14 avril 2025
 - b) Nouvelles questions et signalements
3. **Point sur les terrasses estivales, leurs dérives et impacts annexes**
4. **Retour sur la première Fête des Conseils de Quartiers du 3 mai 2025**
 2. **Présentation de la première Fête des Conseils de Quartiers du 3 mai 2025**
 3. **Présentation des candidatures pour le renouvellement de l'équipe d'animation**
 4. **Questions, demandes et annonces diverses**
 5. **Fin de réunion à 20h30-21h00**

1 Accueil de notre référent.e de la Police Municipale pour le Marais, Madame Opportune ONIER

Réunion du 12 mai 2025

Missions des référents de quartier de la Police Municipale

Les référents de quartier, soit 200 agents de la police municipale, sont des **policiers municipaux**, qui exercent les missions suivantes :

- **la prévention**, le dialogue et la médiation : au plus proche des jeunes et personnes vulnérables.
- **la sécurisation** : en assurant une présence visible et rassurante dans l'espace public
- **la sanction** : en poursuivant la lutte contre toutes les incivilités (jets de mégots, épanchements, dépôts sauvages, nuisances sonores, sécurité routière, stationnement sauvage).

Ils ont été choisis pour **renforcer le lien police municipale-population dans les 117 quartiers de Paris.**

<https://www.paris.fr/pages/les-referents-de-quartier-de-police-municipale-et-de-prevention-un-lien-privilegie-entre-la-police-municipale-et-les-habitants-30316>

En pratique

- Les référents de quartier de police municipale et de prévention vont à la rencontre des commerçants et échangent avec eux sur les problématiques du quartier. Ils leur rappellent la réglementation (ex : heures de sorties de poubelle, fermetures de terrasses) ;
- Ils sont présents dans les réunions de conseils de quartier pour présenter les actions de la police municipale à l'échelle du quartier ;
- Ils sont en lien avec les associations de parents d'élèves et les chefs d'établissements.

Comment contacter les référents de quartier ?

- ☞ Dans l'espace public (ilotage, points de rencontres, événements locaux ...)
- ☞ Lors de réunions de conseils de quartier ;
- ☞ Par voie numérique, *via* [le formulaire de contact](https://www.paris.fr/pages/tout-savoir-sur-la-police-municipale-parisienne-16970#quelles-sont-les-missions-exactes-de-la-police-municipale)

<https://www.paris.fr/pages/tout-savoir-sur-la-police-municipale-parisienne-16970#quelles-sont-les-missions-exactes-de-la-police-municipale>

Comment signaler une incivilité au quotidien ?

- ❑ Par téléphone : appelez le centre de contacts de la Ville de Paris au **3975**.
- ❑ Via l'application **Dans Ma Rue** ou sur le site <https://dansmarue.paris.fr/dansmarue/jsp/site/Portal.jsp?page=fodansmarue> : signalez une anomalie dans l'espace public
- ❑ En ligne : pour toute nuisance d'origine professionnelle, effectuez un signalement [ici](#).
- ❑ En cas d'urgence : face à une situation dangereuse ou illégale, contactez la **police nationale au 17**. En effet, *la police municipale* ne peut agir que dans le cadre de ses *missions de police de proximité*.
- ❑ **Attention** : Les *activités commerciales illicites* sur la voie publique telles que la vente à la sauvette, la vente de produits stupéfiants et les escroqueries (type joueurs de bonneteau) relèvent des seules *compétences de la Police nationale*. Contactez le **commissariat central de votre arrondissement au 34 30**. **Les agents de la DPMP sont seulement compétents si cette activité illicite se déroule dans un espace vert** appartenant à la Ville de Paris. Ils procéderont dès lors à la verbalisation et l'évacuation des contrevenants.

<https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilite-du-quotidien-3800>

2 Intervention de Boris Jamet-Fournier

Réunion du 12 mai 2025

Réponses aux Questions du 14 avril 2025

1. Les conseillers sont inquiets de l'évolution de certains commerces emblématiques du quartier : d'une part le BHV et ses extensions depuis le rachat par la Société des Grands Magasins et d'autre part des commerces - type À la poupée merveilleuse - situés rue du Temple qui seraient concernés par des opérations immobilières. Les conseillers demandent si la Mairie a des informations concernant l'avenir de ces magasins ? La Mairie travaille-t-elle sur ces sujets et quels leviers d'action a-t-elle pour protéger ces commerces emblématiques ? (Question votée à l'unanimité)

Des compléments apportés par le Conseil de quartier sur l'évolution du BHV et de la boutique A la poupée merveilleuse sont consultables [aux pages 9 à 12 du support de présentation.](#)

En complément de cette question : d'autres réhabilitations immobilières en face du BHV, interpellent les riverains

À LA POUPÉE MERVEILLEUSE

- cette autorisation de réhabilitation ressemble à une opération immobilière, qui supprimerait entr'autres ce magasin traditionnel.

La Mairie a-t-elle les moyens de protéger ces commerces emblématiques de notre quartier ?



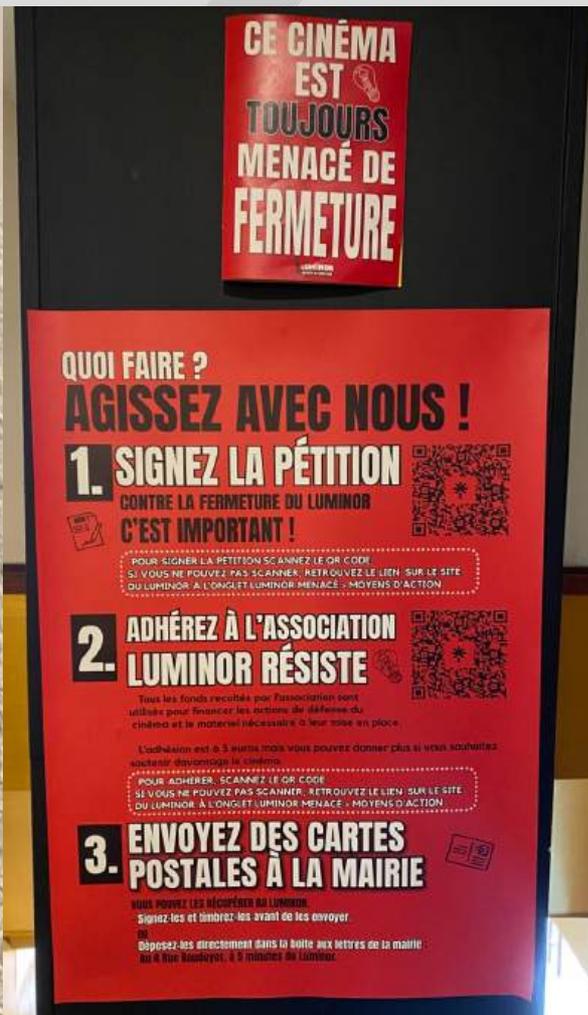
2. Les conseillers s'interrogent sur la réglementation mise en place par la Mairie concernant la gestion des attributions et les changements de destination de locaux - notamment commerces de bouches ou lieux culturels type Luminor - en fonction des différents types de bâtiments (immeubles privés, immeubles Ville). Quels sont les leviers d'action de la Mairie pour la protection de ce type de commerces dans la variété des situations qui existent ? **(Question votée à l'unanimité)**

Concernant l'avenir du Luminor, Boris JAMET-FOURNIER explique que la décision judiciaire sera prise début 2026.

3. Quel sera l'agent référent municipal pour le Conseil de Quartier Marais-Archives et sous quel délai sera-t-il nommé ? (Question votée à l'unanimité)

Mme Opportune ONIER sera la bienvenue à notre Conseil de Quartier !

2. Quel sort pour le LUMINOR ?!

CE CINÉMA
EST
TOUJOURS
MENACÉ DE
FERMETURE

**QUOI FAIRE ?
AGISSEZ AVEC NOUS !**

- 1. SIGNEZ LA PÉTITION**
CONTRE LA FERMETURE DU LUMINOR
C'EST IMPORTANT !
POUR SIGNER LA PÉTITION SCANNEZ LE QR CODE
SI VOUS NE POUVEZ PAS SCANNER, RETROUVEZ LE LIEN SUR LE SITE
DU LUMINOR À L'ONGLET LUMINOR MENACÉ : MOYENS D'ACTION
- 2. ADHÉREZ À L'ASSOCIATION**
LUMINOR RÉSISTE
Tous les fonds recueillis par l'association sont
utilisés pour financer les actions de défense du
cinéma et le matériel nécessaire à leur mise en place.
L'adhésion est de 3 euros mais vous pouvez donner plus si vous souhaitez
soutenir davantage le cinéma.
POUR ADHÉRER, SCANNEZ LE QR CODE
SI VOUS NE POUVEZ PAS SCANNER, RETROUVEZ LE LIEN SUR LE SITE
DU LUMINOR À L'ONGLET LUMINOR MENACÉ : MOYENS D'ACTION
- 3. ENVOYEZ DES CARTES**
POSTALES À LA MAIRIE
VOUS POUVEZ LES RÉCUPÉRER AU LUMINOR
Signez-les et timbrez-les avant de les envoyer.
Déposez-les directement dans la boîte aux lettres de la mairie
ou à Rue Brody, à 5 minutes de Luminor.

Nouvelles Questions à la Mairie :

Un conseiller propose la possibilité pour la Mairie de Paris Centre de pouvoir partager les permis de construire accordés par les services de la Ville de Paris, leur politique à ce sujet et les compensations prévues en matière de logements "perdus" dans le quartier. Par exemple, le projet ORFEO au 38, rue des Blancs-Manteaux ?!

À voter par les conseillers

3

Point sur les terrasses estivales, leurs dérives et impacts annexes

Réunion du 12 mai 2025

Compte-rendu de la réunion du 5 mars 2025

Réunion tenue en présence d'Ariel Weil Maire de Paris Centre, de Dorine Bregman Adjointe au Maire de Paris Centre en charge de l'espace public, des commerces et de l'artisanat de proximité, Véronique Levieux Adjointe à la Mairie de Paris en charge des seniors et des solidarités entre les générations et Boris Jamet-Fournier Conseiller de Paris) portant sur le bilan relatif aux terrasses de Paris Centre.

Préambule

Commission de régulations débits de boissons, destination Police Municipale, Police Nationale et syndicats

82 commerces pour 1 000 habitants (Paris Centre), vs. 28 pour 1 000 ha dans tout Paris
7 commerces alimentaires pour 1 000 habitants (Paris Centre), Paris 3,5 pour 1 000 ha

Innovations en matière de sanctions

Frustrations : amendes pas assez élevées

=> DAU / DAJ / DAE / PM => procédures d'abrogation des terrasses (processus contradictoire)

Refus de terrasses jusqu'en contentieux terrasses (Tribunal administratif)

2 923 terrasses

dispositif de terrasses = 1 établissement => plusieurs dispositifs : terrasse pérenne et/ou terrasse estivale et/ou angle de voies : 2 dispositifs ; soit **21 500** pour tout Paris

Bilan des demandes en 2024

1 257 demandes reçues à la DU

=> **589 validées** transmises pour avis au Maire de Paris Centre (**46%**)

=> avis Préfecture de Police

=> avis technique de Voirie (terrasses fermées)

Délais : Terrasses ouvertes 2 à 3 mois

Terrasses fermées jusqu'à 5 mois

Sur 589 avis => 170 avis favorables (AF) (**29%**)

=> 178 avis favorables avec réserve (AFR) (**30%**) (prescriptions, ex : réduire l'espace terrasses). Soit 348 AF ou AFR (**59%**)

=> 241 avis défavorables (AD) (**41%**)

Comparatif Bilan des demandes en 2023

1 516 avis => 464 avis favorables (AF) (**30%**)

=> 377 avis favorables avec réserve (**25%**)

=> 675 avis défavorables (AD) (**45%**)

Demandes par arrondissement dans Paris Centre

1er 189 avis => 62 avis favorables (AF)

=> 55 avis favorables avec réserve (AFR)

=> 72 avis défavorables (AD)

2ème 160 avis => 46 avis favorables (AF)

=> 54 avis favorables avec réserve (AFR)

=> 60 avis défavorables (AD)

3ème 125 avis => 34 avis favorables (AF)

=> 36 avis favorables avec réserve (AFR)

=> 55 avis défavorables (AD)

4ème 113 avis => 28 avis favorables (AF)

=> 31 avis favorables avec réserve (AFR)

=> 54 avis défavorables (AD)

Doctrine : des avis défavorables concernant

Les Terrasses ayant fait l'objet de verbalisation :

- contre-terrasses en traversée de chaussée (ans passage piéton)
- devant les monuments
- devant les établissements scolaires
- dans les voies-pompier
- conflits entre commerçants

À noter : une attention particulière a été portée lors de l'instruction à la densité de flux de piétons et à l'accessibilité PMR

Demandes sur places de livraisons : refus majoritaires pour le déplacement des marquages aux frais des demandeurs, c.à.d. 25 demandes => 24 décisions, dont

- ⇒ 18 refus
- ⇒ 4 renoncations
- ⇒ 1 accord

10 rues spécifiques :

sans aucune nouvelle autorisation de terrasses estivales, notamment *place du Bourg-Tibourg*

1. Rue des Lombards (1^{er}/4^e) :
2. Rue de la Reynie (1^{er}/4^e)
3. Rue de la Grande Truanderie (1^{er}) :
4. Rue de l'Arbre Sec (entre Rivoli et Saint-Honoré) (1^{er}) :
5. Rue Poissonnière (2^e)
6. Rue Quincampoix (3^e/4^e)
7. Rue Brisemiche (4^e)
8. Place du Bourg-Tibourg (4^e)
9. Place du marché Sainte-Catherine (4^e)
10. Rue des Petits Champs, (1^{er} et 2^e) de rue de la Vrillière à la rue St Anne

Renforcement important des moyens de contrôle et verbalisation

6 244 en 2024 (+ 10%) dont **1 200** établissements suivis et verbalisés en 2024
5 700 en 2023 (+ 38%)
4 130 en 2022 (+ 37%)
945 en 2021

Nuisances sonores 2024 : 330 PV (-24%) Après 22h => PV + PV nuisances sonores
2023 : 432 PV (-40%)

Verbalisation par arrondissement en 2024

1er : 2 267 PV (35%) **2ème** : 1 791 PV (28%) **3ème** : 1 130 PV (18%) **4ème** : 1 169 PV (18%)

Plus grande sévérité de la Préfecture de Police => fermeture administrative (suite aux pressions de la Ville de Paris et du Maire de Paris Centre

2 abrogations, 13 procédures contre terrasses très gênantes et problématique Mairie Paris Centre et DU (Dir. Urbanisme)

7 procédures en cours

2 abrogations au nom de l'intérêt général (sécurité des piétons)

2 autres cas (sans autorisation d'occupation de l'espace public)

Liste rouge : refus automatique des nouvelles autorisations

Demandes de la Chambre Régionale des Comptes

- demande de simplifier de RET
- décisions par Mairie d'arrondissement
- réflexions des renouvellements
- autorisations pour 6 mois ou 1 an (cas dans le changement des commerçants, changement de bail)
- renforcement des contrôles (fusion des informations)
- révision des tarifs de redevances des terrasses

- Ariel Weil**
- sanctions des commerçants indéclicats
 - éviter le sur-administratif
 - contre la reconduction excessive
 - fermeture administrative

- Actions**
- courrier d'avertissement
 - abrogation
 - non reconduction
 - pression sur la Préfecture de Police
 - plus d'extension sur les commerces voisins pour terrasses estivales

Intervention du CQ Marais-Archives : Patrick Moskovicz et Isabelle Daumont

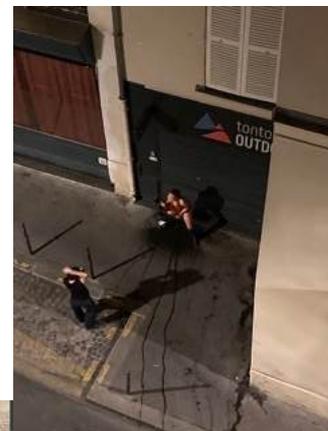
La situation s'améliore dans Marais-Archives, excepté lors des JO et JOP

- un nouveau problème, les files d'attente devant les commerces (ex rue du Temple)
- problème récurrent de la rue du Bourg-Tibourg, demande d'une charte locale (comme place Sainte Catherine)
- le RET (Règlement des Etalages et Terrasses) apparaît trop compliqué, peut-on le simplifier pour être plus clair ?
- problème du renouvellement des terrasses en infraction et manque de respect des exploitants (conséquences : incivilités, nuisances sonores et sanitaires (urine, prostitution, drogue)
- signalements faits DansMaRue (DMR) => problème du temps de passage
- problème de configuration et localisation des terrasses, horaires de fermetures

En fin de réunion (Dorine Bregman) : Une demande de retour de la Ville sur ses actions par rapport au Tata Yaya a été réclamée par une association riveraine. Cet établissement étant signalé et connu, des actions sont faites.

Illustrations du TaTa YaYa : 3 vues particulièrement significatives des nuisances créées par l'activité du bar TATA YAYA situé 102 rue du Temple 75003 transmises par Pascal L.

- 1) Manège d'individus douteux à l'entrée de la rue de Montmorency, en lien avec le commerce de produits illicites. **2025/03/08 à 00:36**
- 2) Trottoir formant sanitaire dans le recoin qu'offre la voie publique au 4 rue de Montmorency. **2025/05/03 à 01:36**
- 3) Trottoir souillé dans le recoin qu'offre la voie publique au 3 rue de Montmorency, au lendemain d'un événement festif organisé par le bar. **2024/11/01**



Illustrations des Files d'attentes devant les commerces

Rue du Temple, entre rues Geoffroy l'Angevin et Simon Le Franc.

octobre 2024, idem en 2025



Illustrations des Files d'attentes devant les commerces

Sézane et Octobre (l'Appartement Sézane) 33 rue des Blancs Manteaux (oct. 2024 et mai 2025). Maurice Sfez (Coffee shop 14 rue Rambuteau)



Compléments d'information rapportés

La Mairie de Paris Centre peut-elle nous éclairer sur le statut apparemment très privilégié dont bénéficient les boutiques **SEZANE** et **OCTOBRE**. Depuis deux ans, elles occupent quasiment chaque week-end le trottoir devant les numéros 29 et 31 de la rue des Blancs Manteaux. Cela sert de café à une file d'attente dense et longue (alors que la boutique est souvent presque vide), bloquant ainsi la circulation des piétons, y compris des personnes à mobilité réduite. Et cela, sans autorisation visible ni verbalisation, malgré les multiples signalements sur "Dans ma Rue" et les plaintes répétées de particuliers et copropriétés concernées.

La propriétaire, *Morgane Sézalory* se présente dans deux podcasts

(<https://www.sezane.com/fr/a-propos-sezane>)

Toujours dans la même rue, l'installation de bancs (déguisés en pseudo-terrasses) sur des trottoirs très étroits par la boulangerie "**COPAINS**" (29 rue des Blancs Manteaux), "**TERRES DE CAFÉ**" (36 rue des Blancs Manteaux), et, plus loin, par "**NOIR**".

Sous prétexte de ne pas être des terrasses, ces installations occupent l'espace public de manière quasi équivalente, bloquant le passage des piétons, fauteuils roulants et poussettes. Cela crée une situation discriminatoire vis-à-vis d'autres établissements qui, eux, paient pour avoir une terrasse autorisée.

De plus, cela oblige les piétons à marcher sur la chaussée, pourtant ouverte à la circulation des vélos et voitures !

4 Retour sur la première **Fête des Conseillers de Quartiers** du 3 mai 2025, par Laurence DUFLOS et Martine PORTNOÉ

Réunion du 12 mai 2025

La 1^{ère} Fête des Conseillers



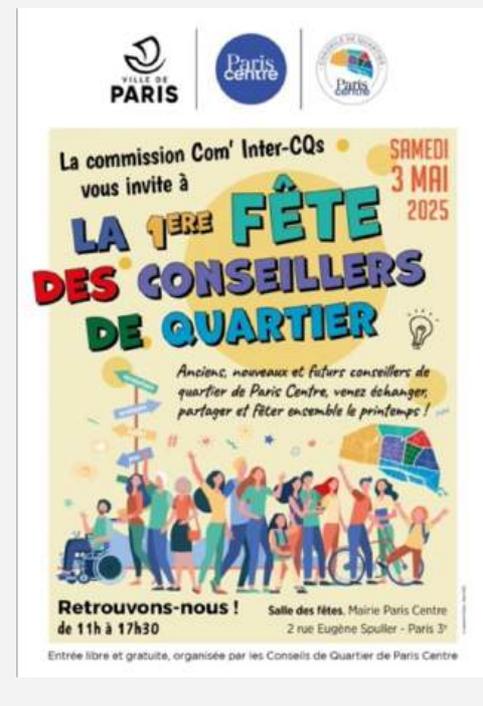
Salle des Fêtes
Mairie Paris Centre - 75003 Paris

La 1^{ère} Fête des conseillers de quartier Paris Centre s'est tenue le samedi 3 mai à la Marie Paris Centre.

Tous les conseillers des 7 conseils ont été accueillis, ainsi que nos élus !



Accueil
des référents
de la Police
Municipale
pour Paris
Centre !





Une journée pour se rencontrer, échanger et passer un moment convivial entre anciens, nouveaux et futurs conseillers de quartier !



Stand des Conseils de Quartier, stands thématiques (police municipale, Nature en ville, etc.), mini-ateliers multimédia, blind test sur les comédies musicales, quizz des rues, sondage Vos Thématiques, les conseillers ont du Talent, test olfactif, concert Mandala, etc.





La plupart des participants ont été heureux de pouvoir échanger librement et malgré le peu de moyens et l'organisation 'spontanée', l'ambiance était au rendez-vous.





**Nous en déduisons
qu'il existe une vraie
attente des conseillers
de Paris Centre
de pouvoir mieux
se connaître mieux
et de se réunir.**



Une participation active du Conseil de Quartier Marais Archives

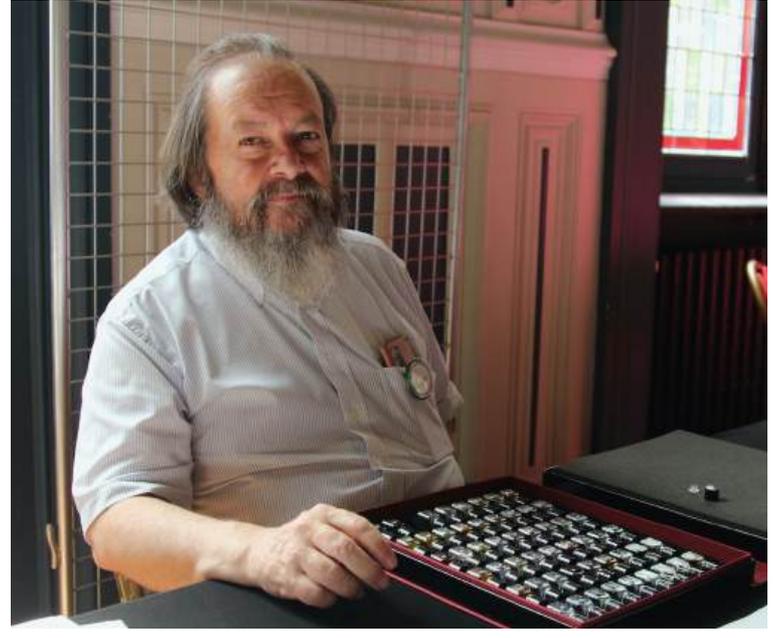


La co-présidence Marais Archives remercie
Laurence DUFLOS et le CQ Marais Vosges,
pour cette belle idée et initiative !

Félicitations à l'équipe organisatrice et à ses soutiens pour leur positivisme, leur réactivité et leur 'goodwill'.

Nos remerciements vont également aux coordinateurs chargés de la participation citoyenne pour leur aide précieuse et leur disponibilité.

Nous espérons pouvoir réitérer cette initiative l'année prochaine...



5

Présentation des candidatures pour le **renouvellement de l'équipe d'animation**

Réunion du 12 mai 2025

Renouvellement des candidatures pour l'équipe d'animation

- Hamid HASNAOUI
- Patrick MOSKOVICZ
- François RICHE
- Ann BOSTOEN

Nous espérons de tout coeur que d'autres candidats puissent se présenter dans un avenir proche !

6 Questions, demandes et annonces diverses

Réunion du 12 mai 2025

BUDGET PARTICIPATIF 2025

participation à la Commission de sélection des projets de Paris Centre

Après la phase de dépôt des projets par les parisiennes et les parisiens, puis l'étude de leur recevabilité, le processus du Budget Participatif 2025 continue sa progression avec la phase d'étude de faisabilité technique qui va bientôt se clôturer.

Il convient donc désormais d'étudier au sein des « commissions d'examen » les projets jugés recevables et faisables techniquement, afin de déterminer la liste définitive des projets qui seront soumis au vote.

La Commission d'examen 2025 des projets de Paris Centre se tiendra le **mercredi 21 mai prochain à 9h30** en **Salle Brébion Valla de la Mairie**.

Comme le prévoit la Charte du Budget participatif, votée lors du Conseil de Paris de novembre 2022, un représentant de chacun des Conseils de quartier de Paris Centre y siègera aux côtés des élus et des services de la Ville de Paris.



Candidat à voter par les conseillers avant le 14 mai 2025 !

Salle pleine pour la première conférence de la Bibliothèque Multilingue LivreEnsemble



Événements littéraires et rencontres avec petits et grands publics seront au rendez-vous pour le projet pilote aux Arches Citoyennes .

5 mai 2025 : Ehsan Norouzi, essayiste et traducteur iranien, à l'occasion notamment de la sortie de son roman *Trainspotter* (éditions Zulma)

<https://www.association-livreensemble.fr/>



L'Association HISTOIRE et MÉMOIRE de Paris Centre & la bibliothèque Marguerite AUDOUX

Le samedi 17 mai de 10h30 à 12h30, l'association Histoire et Mémoire de Paris Centre organise, en partenariat avec la bibliothèque Marguerite Audoux l'édition 2025 **d'une promenade gratuite, commentée.**

De la préfecture de police au village Saint Paul, la résistance, la déportation et la libération racontées par les plaques commémoratives. Nouveau trajet, nouvelles plaques, nouveaux récits sous la conduite de Céline Largier Vié, Maître de conférence à l'Université Sorbonne Nouvelle.

Réservation : bibliotheque.marguerite-audoux@paris.fr

Rendez-vous le samedi 17 mai 2025 à 10H30, station de métro Cité, Place Louis Lépine, 75004

Nouvelles Questions à la Mairie :

Prochaines questions à la Mairie :

- Vos demandes spécifiques ou nouvelles questions à la Mairie doivent être votées en réunion avant de les faire parvenir à la DDCT
- Aucune nouvelle question ne sera acceptée sans vote préalable

À voter :

 Un conseiller propose la possibilité de partager les permis de construire accordés par la Ville de Paris, leur politique à ce sujet et les compensations prévues en matière de logements "perdus" dans le quartier. Par exemple, le projet ORFEO au 38, rue des Blancs-Manteaux ?!

7 Fin de la réunion

Prochaine réunion **lundi 16 juin 2025**

Réunion du 12 mai 2025

Prochaine réunion **lundi 16 juin 2025 à 18h30'**, consacrée à la **Mobilité et à la Circulation**

Liens utiles :

- Retrouvez les comptes rendus sur le site de la Mairie :
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/marais-archives-17545>
- Dorénavant s'ajoutent les présentations PpTx de nos réunions :
<https://cdn.paris.fr/paris/2025/01/17/1-presentation-cq-ma-13-01-2025-compressé-2Pxz.pdf>
- Agenda des Conseils de quartiers :
<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.

Merci pour votre participation

N'hésitez pas à envoyer vos suggestions à l'équipe d'animation

marais-archives@conseil-de-quartier.fr

Vos coprésidents sont toujours joignables :

- Ann Bostoën
ann.bostoën@gmail.com
06 80 63 33 16
- François Riche
riche@orange.fr
06 81 62 96 41



MARAIS ARCHIVES

CONSEIL DE QUARTIER

Réunion du 12 mai 2025

Documents ANNEXES :

Pour vous informer sur le Conseil de Quartier Marais Archives, adressez un mail à : DDCT-MAPC-conseilsdequartier@paris.fr



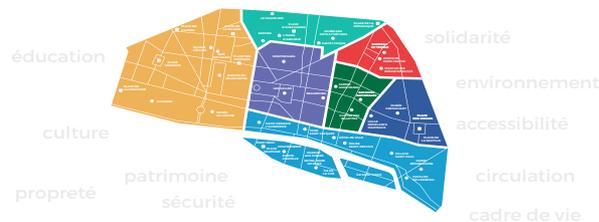
© Laurence Duflos - Novembre 2024

Les Conseils de Quartier, qu'est-ce que c'est ?



Les Conseils de Quartier (obligatoires dans les villes de plus de 80 000 habitants) ont été créés par la loi dite Vaillant du 27 février 2002, relative à la démocratie participative. Ils sont un relais entre les usagers du secteur et la Mairie d'arrondissement. Ils ont pour vocation l'amélioration du bien-être.

Ils jouent un rôle de réflexion, d'avis et de proposition sur toutes les questions intéressant le quartier ou la ville (cadre de vie, mise en place de nouveaux équipements publics...). Ils peuvent être associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions intéressant le quartier, en particulier celles menées au titre de la politique de la ville.



Vous avez des idées pour votre quartier ?

Rejoignez-nous !

Vous souhaitez vous impliquer dans la démocratie locale ? Exprimez vos préoccupations et vos attentes, et participez à la réalisation de projets et à l'animation de votre quartier.

Votre Conseil de Quartier vous attend !

CONSEIL de QUARTIER | **MARAI ARCHIVES**

Contactez la Coordination des Conseils de Quartier de Paris Centre pour vous inscrire : DDCT-MAPC-Conseilsdequartier@paris.fr



Les Conseils de quartier bénéficient de **budgets** propres :

- ➔ **d'investissement** pour des actions d'intérêt comme aménagements de voirie, espaces verts, propreté, sécurité...
- ➔ **de fonctionnement** par exemple pour des animations de la vie du quartier.

Tous les habitants, commerçants et artisans du quartier peuvent y participer.



Depuis le regroupement des quatre premiers arrondissements en 2020, la Mairie de Paris Centre compte **sept Conseils de Quartiers** : Louvre - Opéra, Sentier - Arts-et-Métiers, Temple - Enfants Rouges, Halles - Beaubourg - Montorgueil, Marais - Archives, Marais - Place des Vosges et Seine.



Ils sont composés d'un élu référent, d'un coordinateur de la mairie et d'une équipe d'animation choisie par vote des membres.



Le Conseil de Quartier Marais-Archives

Le quartier Marais-Archives est compris entre la rue Vieille du Temple à l'est et l'axe Beaubourg/Renard à l'ouest, et entre l'axe Poitou/Pastourelle/Gravilliers au nord et la rue de Rivoli au sud.

Le Conseil de Quartier Marais-Archives **se réunit en séance plénière chaque mois** autour des différentes commissions et groupes de travail, par exemple :

- Cadre Urbain et végétalisation
- Écoles & familles & handicap
- Langue & Savoir
- Mobilité & circulation
- Patrimoine & Culture
- Propreté
- Sécurité
- Terrasses...



En savoir plus

Retrouvez les comptes-rendus des réunions sur MairieParisCentre.paris.fr

Quelques activités du Conseil de Quartier Marais-Archives

Investissements

- ▶ Contribution à l'achat d'instruments de musique pour les enfants du conservatoire Mozart de Paris Centre.
- ▶ Financement d'équipements pour les écoles de notre quartier : des vélos pour les enfants à mobilité réduite, des tableaux mobiles, du matériel de jardinage, ...
- ▶ Réalisation de panneaux signalétiques pour les plantes des jardins partagés.
- ▶ Financement de courtes vidéos pour la bibliothèque multilingue virtuelle « LivreEnsemble ».
- ▶ Réalisation de 12 panneaux historiques exposés au Jardin Anne-Frank.

Animations locales

- ▶ Visites de lieux emblématiques du secteur : MAHJ, Crédit Municipal de Paris, Fondation « LaFayette Anticipations », Auberges de Jeunesse...

- ▶ Organisation annuelle du Vide-Greniers du Marais dont les recettes de la réservation des stands sont offertes à des associations caritatives (Secours populaire, Rire Médecin, Prolific ...).
- ▶ Dictée historique annuelle, ouverte à tous (80 participants en 2023).
- ▶ Fêtes des 10 & 15 ans du Jardin Anne-Frank.

Concertations / enquêtes

- ▶ Présentation des Chefs de Service de la Ville, ex. la Police Municipale,
- ▶ Consultation et formulation des besoins des riverains pour la rénovation de la Place Renée Vivien,
- ▶ Enquête sur le nouveau plan de circulation Marais-Les Îles...



Quelques projets en cours :

- ➔ Abreuvoirs pour les oiseaux
- ➔ Contribution à l'achat d'un camion douche pour les sans-abris de Paris Centre
- ➔ Proposition d'extension de la Trame Verte aux Archives Nationales
- ➔ Tableau Street Art quartier BHV
- ➔ Tracé de l'enceinte Philippe Auguste...

Appel aux Bénévoles pour aider à la bagagerie de l'île de la Cité

L'association Bagagérée, créée il y a 19 ans dans le cadre du conseil de quartier Saint Gervais avec le soutien financier de l'ensemble des conseils de quartier du 4ème, a pour objet de prêter un casier aux personnes sans logement assuré, pour leur permettre de garder leurs affaires dans un lieu sécurisé.

Son local est situé dans les bains douches de l'île Saint Louis , 8 rue des deux ponts Paris 4.

La mission consiste à accueillir chaleureusement les personnes dans une bonne ambiance et avec une boisson chaude, à remettre les clés des casiers et assurer le suivi du contrat remis à chacun, formation assurée par un accompagnement.

Le service proposé est modeste, cependant très utile pour les personnes reçues qui manifestent une grande gratitude ; cela apporte aussi beaucoup aux bénévoles.

**Accueil à assurer les mardis et jeudis de 12H30 à 13H30
par roulement selon disponibilités.**

Contact Thierry d'Auzon : dauzont@hotmail.com - Tel : 0606600442

<https://www.paris.fr/lieux/bains-douches-des-deux-ponts-18290>



Cadre urbain

Le Conseil de quartier demande une réactualisation d'un signalement, précédemment voté en avril 2024, qui concerne le retrait de la façade du commerce Baby Love Burger au 105 rue Vieille du Temple, ne respectant pas le Manifeste Parisien.

Le Conseil de quartier demande où en est l'instruction de ce dossier ?



La protection du paysage des rues et l'application du PSMV : les devantures

L'ABF demande d'effectuer un signalement auprès de la **direction de l'urbanisme** : <https://www.paris.fr/pages/demarches-2094> (paragraphe : signaler des travaux en cours sans autorisation).
Pour le **règlement du PSMV** : <https://cdn.paris.fr/paris/2020/02/26/231c8fcc289ecfb8462074c893c2eb71.pdf>



Motion votée par le Conseil de Quartier en avril 2024, concernant la protection des paysages de nos rues :

L'attention des Conseillers de Quartier a été récemment attiré par la rénovation de la pizzeria Le Pink Flamingo, au 105 rue Vieille du Temple, avec transformation profonde de sa devanture et de sa destination.

Se situant juste en face du Jardin Leonor FINI (alias jardin Picasso), cette nouvelle devanture ne semble absolument pas correspondre aux règlement du PSMV et dénature totalement le caractère de la rue Vieille du Temple.

L'effet général – après travaux – de ce commerce tranche particulièrement mal avec l'environnement du quartier du Marais – Quartier Classé et (théoriquement préservé).

Rappelons que nous sommes dans un "Secteur Sauvegardé" qui obéit à des règles d'urbanisme (Article L 313-1 du Code de l'Urbanisme, ancienne rédaction). Nous sommes ici face à un véritable scandale visuel et esthétique.

En conséquence, de telles réalisations sont aussi inconvenantes que mal venues, car totalement contraires à l'objectif de la loi Malraux (1962), qui souhaitait par la création des secteurs sauvegardés, développer la protection et la rénovation du patrimoine immobilier français.

Paris Centre étant très sollicité par son attractivité touristique et commerciale, nous sommes très inquiets, face à la perte de caractère et de charme historique de notre quartier.

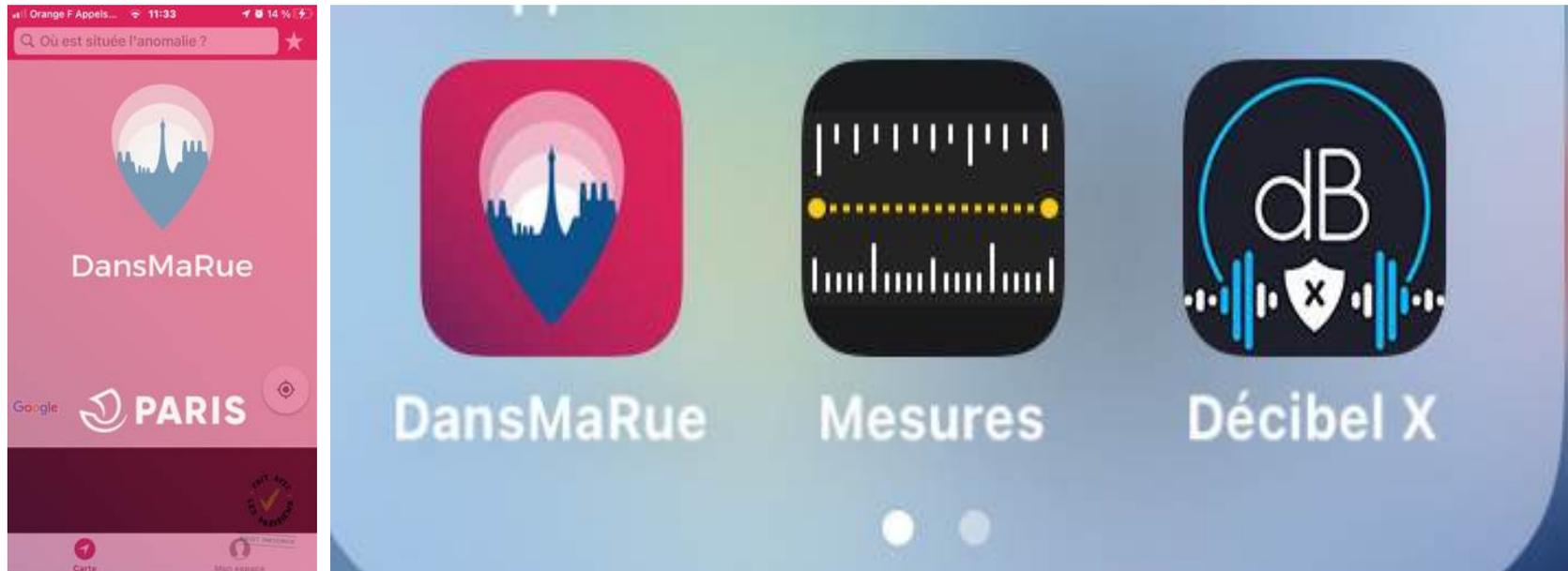
Dans ce contexte, Le Conseil de Quartier Marais Archives appelle les autorités municipales de Paris-Centre et de la Mairie Centrale à faire preuve de vigilance afin, à l'avenir, de ne pas laisser se développer de tels projets.

En effet, le caractère patrimonial de notre quartier, même s'il a subi de nombreuses attaques, doit absolument être préservé. Nous souhaitons, dans ce domaine, une réactivité totale des autorités municipales.



Les Applications DMR, Mesures & Décibel

Les applications à télécharger sur vos mobiles iOS ou Android



dmr-ma@conseil-de-quartier.fr

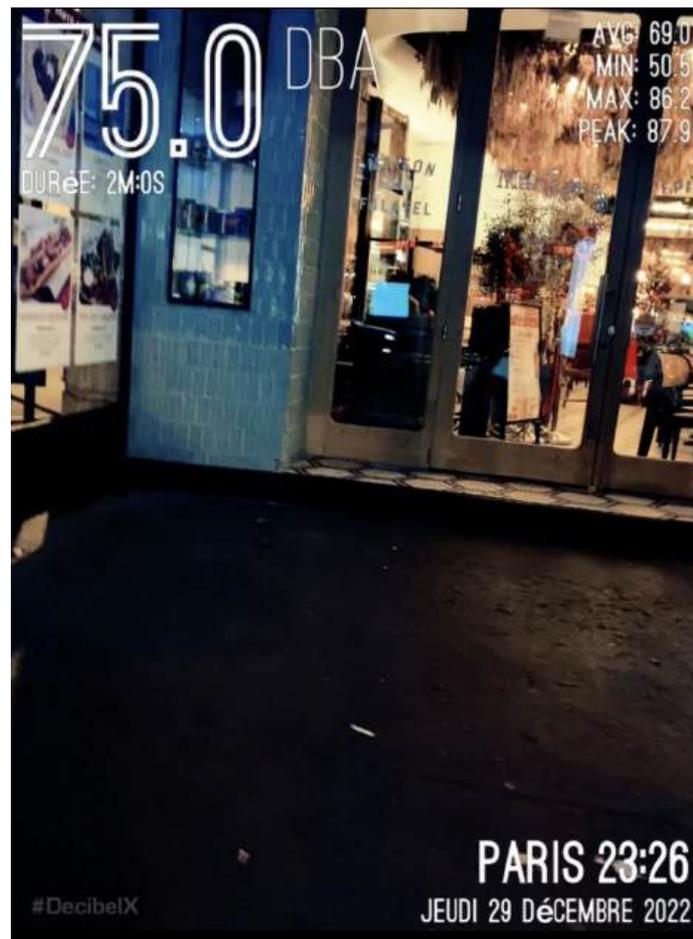
Aides à la déclaration d'un signalement

L'application MESURES



Aides à la déclaration d'un signalement

L'application DÉCIBEL X



Vous êtes confronté à une incivilité ? Vous êtes victime de nuisances régulières ou persistantes ?

- La police municipale est joignable tous les jours, 24h/24 via [le centre d'appel de la Ville de Paris \(3975\)](#).
- [L'application Dans Ma Rue](#) vous permet de signaler toute anomalie sur l'espace public
- En cas de gêne ou de nuisances causées par une activité professionnelle (bruits ou odeurs provenant de l'intérieur de locaux commerciaux ou professionnels), vous pouvez faire [un signalement en ligne](#).
- Pour une intervention face à une situation dangereuse ou illégale, vous devez contacter la police nationale, en composant le 17.

<https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilite-du-quotidien-3800>

Vous pouvez également adresser vos idées, inquiétudes et signalements à la Commission Sécurité du CQ-MA : ma-securite@conseil-de-quartier.fr

Refus d'installer des Trilibs dans le MARAIS par le CQ-MA et argumentation votée le 11.03.2024. Adressée à la Mairie de Paris Centre :

Le dispositif Trilib a été institué pour répondre aux impératifs suivants :

- *Permettre aux habitants qui ne disposent pas de local dédié d'effectuer un tri des ordures.*
- *Répondre à une obligation réglementaire européenne de mettre en place un ramassage des bio déchets et des déchets compostables.*

Dans ce contexte, Trilib est confronté à des problématiques pénalisantes :

- Le bruit et autres nuisances olfactives, souvent insupportables, générés par le ramassage.
- Un important détournement d'usage par les différents commerces et restaurants.
- Des emplacements choisis sans études précises des besoins réels (Trilibs posés à proximité d'habitations pourvues de locaux de tri).
- Les Trilibs ne disposent généralement pas de réceptacle à biodéchets (ce pourquoi ils ont été originellement conçus).
- Des difficultés liées à l'étroitesse des rues dans Paris Centre, qui pénalisent le ramassage. Soulignons plus particulièrement l'impossibilité d'implantation de Trilibs dans le Marais, quartier regorgeant de ruelles sinueuses et de Monuments Historiques, accueillant un taux de tourisme en constante progression, tout en ayant déjà perdu beaucoup de places de stationnement par le nouveau Plan de circulation et l'installation de terrasses estivales.

Refus du CQ-MA à l'installation et le déploiement des TriLibs

- Le dispositif ne tient pas compte de son contexte général : le comportement socio-culturel, le réchauffement climatique avec Paris à 50°C, la forte concentration des rats... etc.
- Un aspect esthétique plus que douteux. Le design retenu pour les Trilibs ne peut sérieusement s'intégrer à l'environnement de Paris Centre. Il semble qu'aucune recherche n'ait réellement été effectuée pour en atténuer l'effet repoussoir.
- Ce dispositif va clairement à l'encontre de l'objectif proposé par le Manifeste pour la beauté de Paris, qui aspire au désencombrement de l'espace public et la suppression du mobilier inutile, sans mentionner la préservation et la mise en valeur du mobilier historique.
- Enfin, le Plan Climat et de Biodiversité, apporteront, à terme, des problématiques supplémentaires de gestion et d'hygiène (plus d'insectes et des petits rongeurs, fermentations...), aggravant toute situation mal gérée par la collecte des déchets. D'autre part, le dispositif risque d'accentuer la tendance des copropriétés et des citoyens de se décharger de leur obligation de mieux gérer leurs déchets à titre privé, reportant ainsi leur responsabilité civile sur les services publics.

En conséquence, il apparaît que les Trilibs, tels qu'actuellement conçus et déployés, sont la résultante d'une obstination, effectuée en urgence, sans qu'aucune véritable étude globale, sérieuse et cohérente n'ait été menée. Les retours des expériences négatives dans les quartiers qui en sont déjà pourvus, et les immondices qui en résultent, nous amènent à exiger de surseoir à leur déploiement, dans l'attente que des solutions réellement satisfaisantes soient trouvées !

En conclusion, le CQ MA refuse l'implantation et le déploiement des Trilibs, particulièrement dans le centre historique du Marais !

Bornes déchets alimentaires dans Paris 3 et 4

Un mail du **19 décembre 2024** nous informe que les services techniques de la propreté de Paris Centre procéderont à **l'implantation de bornes de déchets alimentaires à partir de début janvier 2025**. Cette initiative s'inscrit dans son engagement en faveur de la gestion durable des déchets et de la préservation de notre environnement.

Les bornes seront installées aux adresses suivantes :

- 146 rue de Rivoli, angle rue de l'Arbre Sec
- 42 rue Dussoubs, angle Bourg l'Abbé / rue Saint Martin
- 3 rue au Maire
- 26 rue du Renard
- Parvis des 260 Enfants

BIO déchets :
bande adhésive
sur un module
de biodéchets
indiquant que le
tri est non
conforme

*Une erreur qui exigera
un nouveau tri... ?!*

